

De nouvelles irrégularités mises à nu par le Synamag



Les magistrats marchent pour la libération du pays.

CM

La Justice est le socle sur lequel toute démocratie se repose. Lorsque la confiance qui lui est due s'effrite, c'est toute la démocratie, ainsi que les principes qui sont les siens qui périssent.

Entre le 10 mai dernier et le 27 juin, les magistrats sont montés au créneau pour contester ce qu'ils considéraient comme une aberrante intrusion des hommes politiques dans les affaires du pouvoir judiciaire. Le gouvernement, qui aurait dû s'approprier les revendications des premières personnes concernées, c'est-à-dire les magistrats eux-mêmes, a botté en touche. Préférant s'appuyer sur les choix impo-

sés par les chefs des hautes cours que sont : Moundounga Honoré pour la Cour de cassation, Ngoulakia Gilbert pour la Cour des comptes et Akendegué Martin pour le Conseil d'Etat. Oubliant que ces derniers sont loin de la pratique et ne vivent pas les réalités que leurs collègues qui siègent dans les juridictions de premier et second degré subissent, Séraphin Moundounga, lui aussi docteur en Droit comme Ali Bongo et Vice-premier ministre en charge de la Justice a, une fois de plus, opté pour l'organisation des travaux préparatoire sans y faire participer le Synamag. Les mêmes causes produisant souvent les mêmes effets, des irrégularités se sont à nouveau produites dans les nominations du dernier Conseil su-

périeur de la Magistrature.

Le Synamag met à la lumière les entraves volontaires, par erreur ou omission au statut des magistrats.

Le Synamag dit être déterminé à imposer sa participation aux travaux préparatoires, les magistrats exigeant un traitement différent des autres agents civils. « Si l'exécutif est reconnu comme pouvoir par la Constitution, le pouvoir judiciaire est également reconnu comme pouvoir par la même Constitution. Nous devons être reconnus comme tel », a expliqué le vice-président du syndicat, avant d'indiquer que l'autre combat est de trouver des locaux à leurs collègues du tribunal administratif, décrits comme des Sans domicile fixe (SDF)